



Les guides rapides pour des compétences professionnelles convaincantes!

• Axé sur les solutions • Concentré • Sans fioritures



Certificats de travail professionnels

Etablis en un tournemain

Recevez notre NEWSLETTER et sivez factuelité du travail en Suisse: articles, emploi, statistiques, sondages, rémunération, formation, droit du travail et des assurances sociales

Valider



portail-travail.ch



Accueil Contact Annonces DC Management

Vous êtes ici [Accueil](#) [Actualité](#) [1 travailleur sur 5 souffre de troubles mentaux](#)

- Marché du travail
-
- Comparez votre salaire
- Salaires
- Egalité salariale
-
- Droit du travail
- Assurances sociales
-
- Emploi & Carrière
- JOB-finder
- Testez-vous!
-
- Formation
- Santé et sécurité au travail
- Conditions de vie en Suisse
- Tests RH - Entreprises
- WEKA produits en ligne
- Reka vacances et loisirs avantageux
- Partenaires



20% des travailleurs souffrent de troubles mentaux selon une étude de l'OCDE

Les troubles mentaux représentent un problème croissant dans la société, affectant de plus en plus la productivité et le bien-être des personnes au travail. Sur quatre travailleurs présentant un trouble mental, trois font état d'une baisse de productivité au travail, la proportion n'étant que de un sur quatre pour les travailleurs en bonne santé. Les absences sont également beaucoup plus fréquentes chez les personnes atteintes d'une maladie mentale; par ailleurs, 30 à 50 % des nouvelles demandes de pension d'invalidité dans les pays de l'OCDE sont désormais motivées par une mauvaise santé mentale.

Pourtant, contrairement à une opinion répandue, la prévalence des troubles mentaux n'augmente pas. En général, les taux de prévalence sont supérieurs chez les jeunes adultes, les femmes et les personnes ayant un niveau d'études peu élevé.

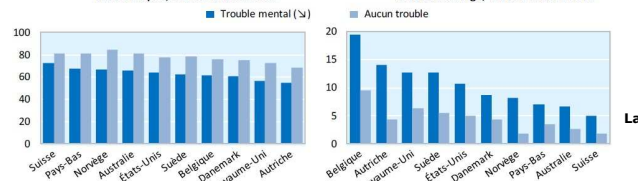
La plupart des troubles mentaux sont mineurs ou modérés, les cas graves étant relativement rares. Les troubles mentaux surviennent de façon précoce: l'âge médian d'apparition, tous types confondus, est d'environ 15 ans. Les troubles liés à l'anxiété se manifestent particulièrement tôt dans la vie.

La plupart des personnes souffrant de troubles mentaux travaillent et beaucoup d'autres veulent travailler

Le taux d'emploi des personnes atteintes d'un trouble mental pour un pays moyen de l'OCDE est compris entre 55 et 70 %, soit 10 à 15 points de pourcentage de moins que celui des personnes en bonne santé. Un tel écart traduit une perte énorme pour l'économie, ainsi que pour les individus concernés et leurs familles.

Beaucoup d'autres personnes atteintes de troubles mentaux veulent travailler mais ne trouvent pas d'emplois. La probabilité d'être au chômage est généralement deux fois plus élevée chez les personnes qui présentent un trouble mental que chez celles qui n'en ont pas.

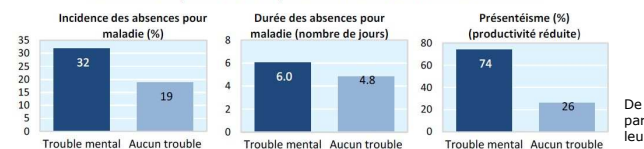
Taux d'emploi, fin des années 2000



mauvaise santé mentale induit de lourdes pertes de productivité

Les travailleurs atteints de troubles mentaux sont absents de leur travail pour raisons de santé plus souvent que les autres (32 % contre 19 %) et leur absence dure plus longtemps (6 jours contre 4.8). Toutefois, de nombreux travailleurs atteints de troubles mentaux ne prennent pas de congé de maladie, mais continuent de travailler en étant moins efficaces: 74 % de l'ensemble des travailleurs souffrant de troubles mentaux ont vu leur productivité baisser au cours des quatre dernières semaines, contre seulement 26 % pour les travailleurs en bonne santé.

Absentéisme et présentéisme des personnes atteintes ou non de troubles mentaux

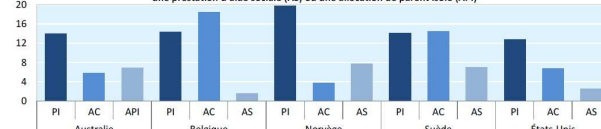


ampleur, ces pertes de productivité soulignent l'importance de mener des actions de suivi et de gestion des maladies. Néanmoins, cette approche ne suffit pas, car elle implique que les mesures d'intervention et de soutien sont souvent trop tardives. Des emplois de qualité, de bonnes conditions de travail et, en particulier, un encadrement avisé jouent un rôle essentiel.

Les personnes atteintes de troubles mentaux reçoivent souvent des prestations de chômage

Les personnes sans emploi souffrant d'un trouble mental bénéficient et dépendent d'un éventail de prestations destinées aux personnes d'âge actif; la pension d'invalidité ne représente qu'une option parmi d'autres et, dans de nombreux pays, n'est pas la plus fréquente. Par conséquent, les régimes d'indemnisation du chômage en particulier, mais aussi les prestations d'assistance sociale et éventuellement les allocations pour parents isolés, jouent un rôle aussi important que les prestations d'invalidité dans l'amélioration des politiques à l'égard des personnes souffrant de troubles mentaux.

Proportion d'individus atteints de troubles mentaux qui reçoivent une pension d'invalidité (PI), une allocation de chômage (AC), une prestation d'aide sociale (AS) ou une allocation de parent isolé (API)



L'administration d'un traitement adéquat peut améliorer les résultats sur le plan de l'emploi mais les traitements sont souvent insuffisants

Un traitement adéquat augmente les chances de conserver ou de retrouver un emploi. Il s'agit donc, à divers égards, d'une condition préalable à l'amélioration des résultats, au regard de l'emploi, des personnes souffrant de troubles mentaux. Or, d'après les données relevées dans les pays de l'OCDE, près de 50 % des personnes atteintes de troubles mentaux graves et plus de 70 % de celles qui présentent un trouble modéré ne bénéficient d'aucun traitement par rapport à leur pathologie.

Non seulement les taux de traitement sont très faibles, mais pour bon nombre de patients pris en charge, le traitement administré n'est pas conforme aux exigences minimales des recommandations cliniques. Cela tient en partie au fait qu'environ la moitié des patients atteints d'un trouble mental grave et approximativement les deux-tiers de ceux qui présentent un trouble modéré ne sont pas traités par un spécialiste (leur médecin généraliste dans la majorité

Offres d'emploi

Employeur

Insérez votre annonce emploi en quelques clics

[Enregistrer](#) [Identifier](#)

Créez votre web-CV

et soyez visibles sur le net - GRATUIT
Vous pouvez préciser si vous êtes à la recherche active ou non d'un nouvel emploi

[Enregistrer](#) [Identifier](#)

Insérez votre profil

et mesurez votre attractivité sur le marché de l'emploi

[Enregistrer](#)

Newsletter

Connectez-vous à l'actualité portail-travail - Gratuit

[Inscription](#)

ENQUÊTES RH

Votre fonction

- Manager RH
- Collaborateur RH
- Autre

Selon vous, les évaluation sont orientées

- performances/résultats
- compétences/formation
- satisfaction au travail

Il ny a pas d'évaluation

Vous êtes plutôt

- satisfait du système
- insatisfait du système

[validez](#)

Liste des liens utiles

- [bibliothèque électronique](#)
- [JOBS en Suisse](#)
- [Assurances sociales](#)
- [Recueil Droit Suisse](#)
- [portail RH](#)
- [SECO](#)

Portail-travail.ch, votre portail leader dans le domaine du travail en Suisse.

Vous recherchez un emploi en Suisse romande, dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Fribourg, Jura ou dans une autre région de Suisse. Un jobfinder avec une base de données des principaux sites d'annonces d'emploi en Suisse est à votre disposition sur le portail. Les entreprises, recruteurs et agences d'emploi et de placement fixe et temporaire peuvent aussi publier leurs annonces emploi directement sur le portail.

Vous êtes à la recherche d'un nouveau job, insérez votre profil et mesurez votre attractivité sur le

TEST RECRUTEMENT

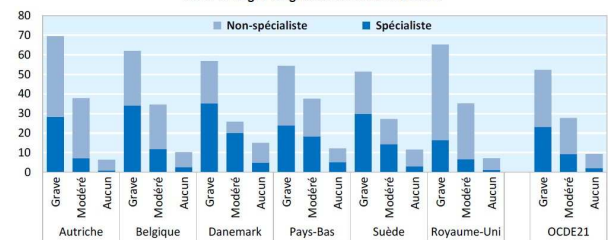
Partez du bon pied pour votre entretien

[Testez-vous](#)

portail-travail.ch

des cas), qui bien souvent n'a pas suivi la formation nécessaire pour traiter correctement les problèmes de santé mentale.

Proportion de personnes traitées par un spécialiste ou par un non-spécialiste, selon le degré de gravité du trouble mental



Les

politiques publiques peuvent et doivent répondre plus efficacement aux défis qui se posent en vue d'une meilleure intégration sur le marché du travail des personnes atteintes de troubles mentaux

- Prévenir les troubles, les identifier et intervenir aux différents stades de la vie. Intervenir au bon moment et de manière adéquate est essentiel. Les responsables de l'action publique devraient prévenir les troubles mentaux dès l'adolescence ainsi qu'au travail, et intervenir rapidement lorsque les problèmes apparaissent (par exemple : décrochage scolaire, absences pour maladie, perte de l'emploi ou demande de pension d'invalidité).
- Accorder plus d'attention aux troubles mentaux courants des travailleurs et des chômeurs. Les dispositifs en place sont nettement axés sur les personnes sans emploi atteintes de troubles mentaux graves, alors que celles qui présentent un trouble courant – qu'elles aient un emploi, bien souvent, ou qu'elles soient au chômage – sont moins bien loties.
- Intégrer différents services de santé, d'emploi, voire d'assistance sociale. Il importe de remplacer les approches cloisonnées par une coordination étroite et une forte intégration des politiques et des services, par exemple en engageant directement des spécialistes de l'emploi dans les services de santé mentale.
- Informer et former les acteurs extérieurs aux systèmes de santé mentale, tout en leur donnant plus d'autonomie. Compte tenu de la forte prévalence des troubles mentaux et du nombre élevé de cas qui ne sont pas décelés ou pas révélés, le rôle de certains acteurs extérieurs aux systèmes de santé mentale – en particulier : autorités scolaires, personnel d'encadrement, médecins généralistes et agents des services d'emploi – sera indispensable à l'obtention de meilleurs résultats.
- Enrichir la base de connaissances. Les lacunes restent trop nombreuses dans l'ensemble des systèmes de collecte de données, ce qui explique que les informations concernant le lien entre la santé et les résultats en matière d'emploi soient si mal connues.

Dossier	Description	Source	Date
Le rapport Mal être au travail ? Mythes et réalités sur la santé mentale et l'emploi	Résumé complet de l'étude sur la santé mentale au travail dans les pays de l'OCDE	OCDE	2011

Source: OCDE

Mise à jour le Lundi, 12 Mars 2012

J'aime | Envoyer | Tweet 0 | Share

marché de l'emploi en Suisse auprès des recruteurs et des entreprises.

Le portail vous offre un accès gratuit à l'actualité du marché du travail en Suisse. Des publications sur le monde du travail, des outils d'aide à la recherche d'emploi, les adresses utiles et un jobfinder sont à votre disposition gratuitement sur le portail, Etudes statistiques sur le marché du travail en Suisse et le chômage en Suisse.

Des informations sur le niveau des salaires ainsi que tous les indicateurs disponibles sur le marché du travail en Suisse sont à votre disposition gratuite et mises à jour quotidiennement. Un recueil de lois complet du droit du travail peut être consulté sur le portail. Toutes les lois et ordonnances sont très faciles d'accès. Des informations complètes sur les assurances sociales et la protection sociale en Suisse peuvent être consultées sur le portail.

Le Portail travail est spécialisé dans l'information sur le monde du travail en Suisse.

Marché de l'emploi, droit du travail, salaires et rémunération en Suisse, assurances sociales, santé au travail, harcèlement, mobbing, maternité, permis de travail, syndicats, conventions collectives, actualité du SECO, de l'OFAS, de l'OFS et de la SUVA, soit une banque d'informations complète gratuitement à votre disposition sur le portail-travail. Le site vous présente les annonces de jobs à Genève, Vaud, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et dans toute la Suisse romande.